

## CM du 28 /12/2016 compte rendu

Rifseep : après en avoir délibéré , le Conseil donne son accord pour prendre la délibération.

Parc éolien : Afin que la Société Boralex puisse continuer l'étude, le Conseil Municipal prend une délibération de principe. Pierre TISSANDIER a quitté la salle du conseil et n'a pas participé à ce vote car il est en parenté avec une personne qui est concerné par le projet.

Charges locatives bâtiments communaux : A compter du 01/01/2017 , les charges de l'ancienne école passeront de 35€ à 40€ ; pour l'école elles passeront de 63€ à 65€.

Aide financière pour un voyage scolaire : suite à cette demande, le conseil accorde une aide de 60€.

Tarif cantine : A compter du 01/02/2017 , le ticket augmentera de 2.20€ à 2.50€.

Questions diverses :

Suite à l'étude des contrats téléphoniques, nous allons effectuer des modifications pour réduire nos dépenses : suppression de la ligne fixe au haras, le camping sera équipé d'un téléphone mobile (plus de ligne fixe et changement de numéro), pour la salle des fêtes pas de changement, l'école sera toute en illimitée et changement d'offre pour l'agence postale et la Mairie. Cela permettrait d'économiser une somme estimative de 1500€ par an.

Vente d'un terrain au lotissement : Mr DIAS achète un terrain de 510 m2 à 4€/m2.